

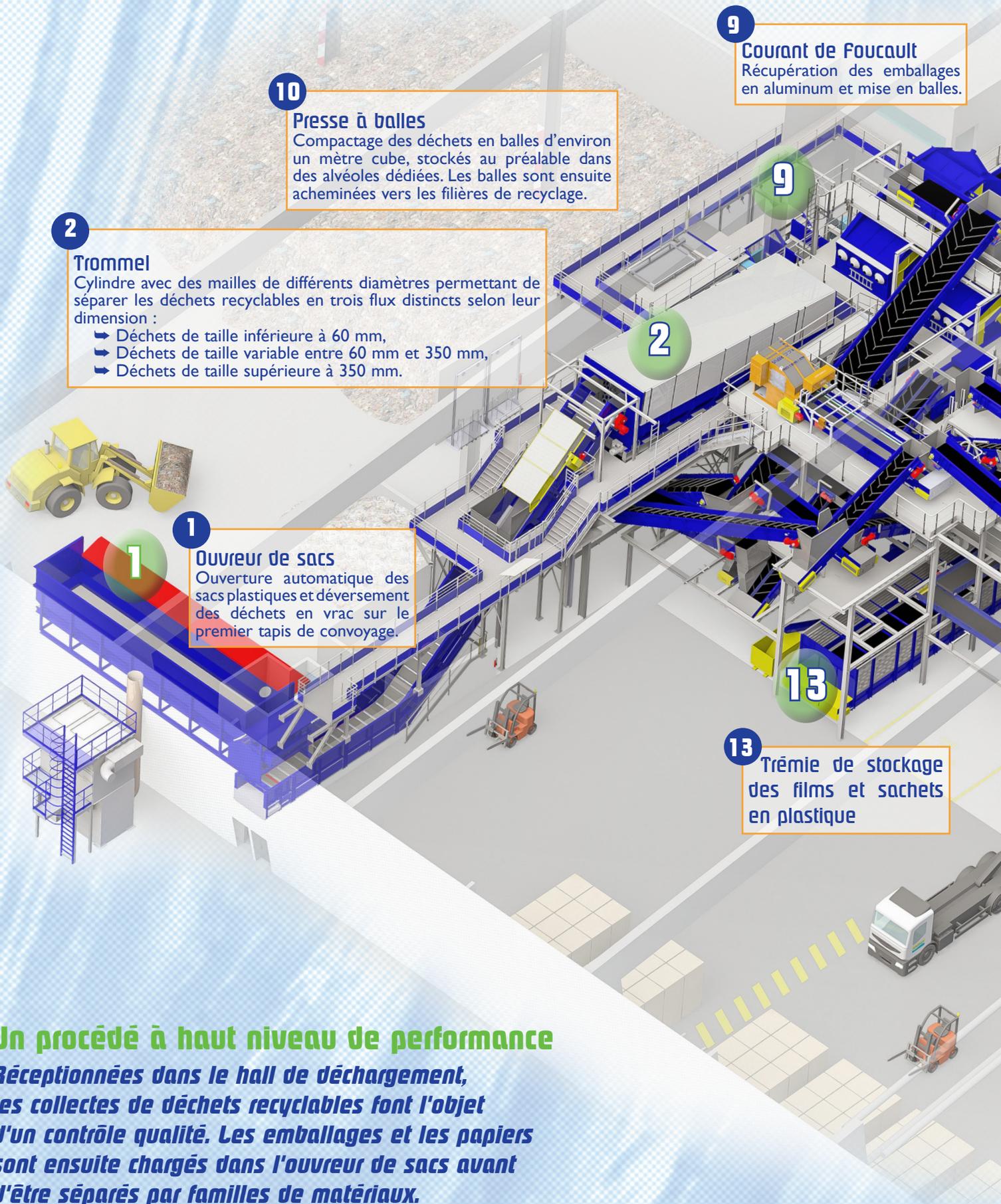


Écopôle VESTA

Le centre de tri



LE CENTRE DE TRI DES EMB



Un procédé à haut niveau de performance

Réceptionnées dans le hall de déchargement, les collectes de déchets recyclables font l'objet d'un contrôle qualité. Les emballages et les papiers sont ensuite chargés dans l'ouvreur de sacs avant d'être séparés par familles de matériaux.

ALLAGES ET DES PAPIERS

3
Cribles balistiques
Séparation des déchets "plats" (*journaux, magazines...*) et des déchets "creux" (*bouteilles, flacons, boîtes...*).

4
Trieurs optiques n°1 et 2
Tri automatique des déchets "plats" (*papiers, magazines...*), grâce à un capteur infrarouge déterminant leurs compositions.

5
Overband
Extraction des métaux ferreux, attirés par un tapis magnétique.

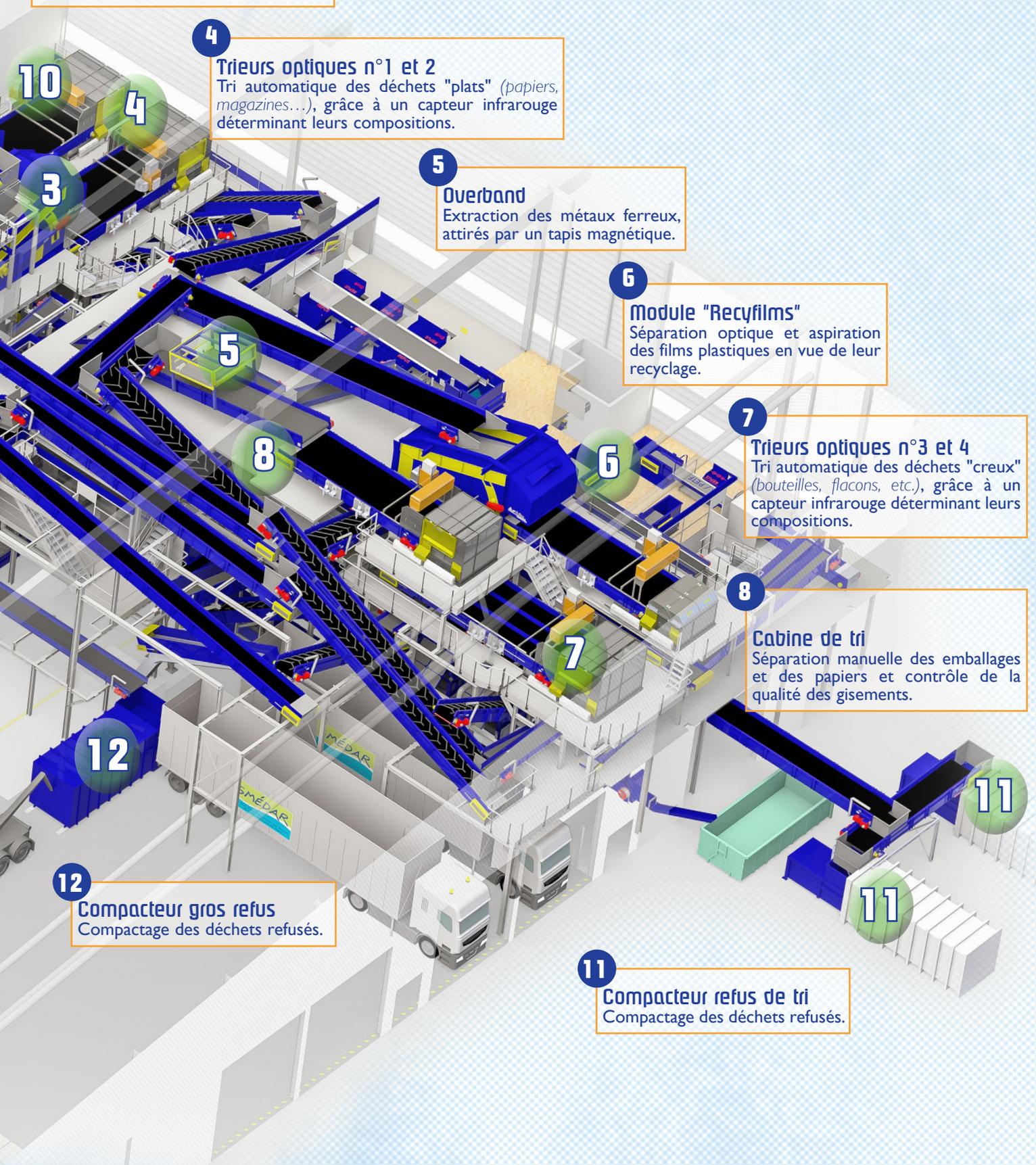
6
Module "Recyfilms"
Séparation optique et aspiration des films plastiques en vue de leur recyclage.

7
Trieurs optiques n°3 et 4
Tri automatique des déchets "creux" (*bouteilles, flacons, etc.*), grâce à un capteur infrarouge déterminant leurs compositions.

8
Cabine de tri
Séparation manuelle des emballages et des papiers et contrôle de la qualité des gisements.

12
Compacteur gros refus
Compactage des déchets refusés.

11
Compacteur refus de tri
Compactage des déchets refusés.





Le centre de tri, d'une surface d'environ 4000 m², est construit dans le prolongement de l'unité de valorisation énergétique.

Il conserve les mêmes lignes architecturales que celle-ci et s'adapte donc parfaitement à l'environnement local. Un habillage en aluminium laqué à fixation invisible a notamment été réalisé.

Dessiné par l'architecte Claude Vasconi, le bâtiment intègre de nombreuses surfaces vitrées, laissant ainsi largement pénétrer la lumière naturelle.

Le bâti adopte les formes d'un paquebot, en hommage aux Chantiers Navals de Normandie. Acteurs majeurs de l'essor industriel de la région, les Chantiers employèrent jusqu'à 1500 personnes sur ce même site dans les années 1920.

En aménageant ce site chargé d'histoire, le Smédar assure l'avenir et poursuit sa mission d'intérêt général de valorisation des déchets, pour un service public de qualité.

4000 visiteurs par an !

Ludique, surprenante, la visite du centre de tri est souvent un évènement. Qu'ils soient scolaires, techniciens, membres d'une association ou autres, les visiteurs apprécient ce moment où se dévoilent à eux les coulisses du tri.



Un pavillon d'accueil, intégré au bâtiment, est entièrement dédié à l'accueil des groupes.

Il comprend une salle de réception, équipée pour la projection de films, ainsi qu'une salle de 130 m² aménagée avec du mobilier interactif. Les visiteurs sont invités à participer, s'impliquer en tant que citoyens consommateurs et producteurs de déchets.

Des jeux vidéo : le pont mobile, le labyrinthe du tri, sont à leur disposition pour s'informer tout en s'amusant !





Trier les déchets recyclables, notre mission !

Exploité en régie, le centre de tri du Smédar est l'un des plus performants de France. Annuellement, ce sont 35 000 tonnes d'emballages et de papiers qui peuvent être réceptionnés dans cet équipement. Les déchets des habitants des 162 communes adhérentes sont séparés par familles de matériaux, avant d'être envoyés vers les filières de valorisation.



Un tri simplifié, pour un environnement protégé

La modernisation de l'ensemble du procédé technique donne au Smédar les moyens de son ambition : augmenter le recyclage en permettant aux habitants de trier tous leurs emballages. Depuis la fin de l'année 2016, les pots, barquettes, boîtes, sachets, films en plastique et les petits emballages métalliques sont acceptés. La séparation des déchets est opérée à un rythme soutenu, de façon automatisée et manuelle. 13 tonnes de déchets sont triées chaque heure !

Une attention particulière est portée aux conditions de travail. Ainsi, chaque agent de tri bénéficie d'un siège "assis-debout", d'un appui-hanches et d'un rehausseur. La cabine de tri est climatisée. Avec cet équipement, le Smédar joue pleinement son rôle d'acteur pour le développement durable.

Le tri sélectif en trois étapes clés

1992

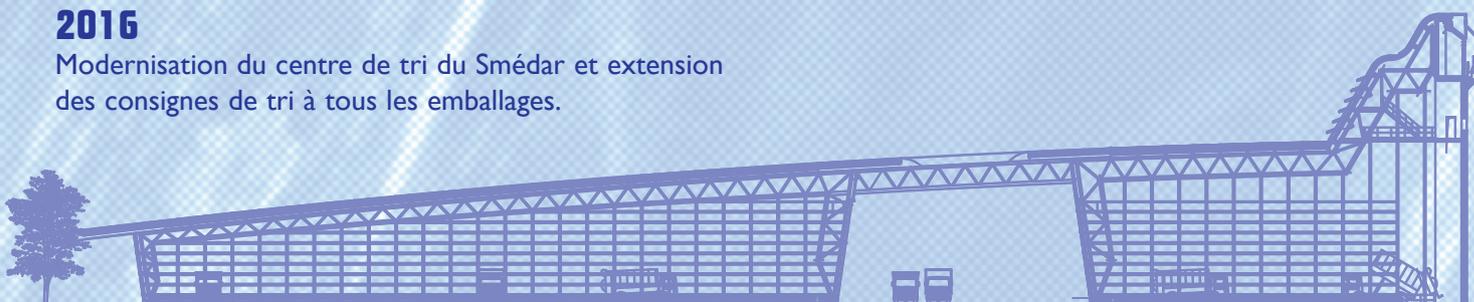
Première loi incitant à la mise en place des collectes sélectives pour les emballages et les papiers sur l'ensemble du territoire national.

2000-2002

Généralisation des collectes sélectives sur toutes les communes adhérentes au Smédar.

2016

Modernisation du centre de tri du Smédar et extension des consignes de tri à tous les emballages.



Le SMÉDAR

Acteur du développement durable

Le Smédar est le Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets de l'Arrondissement de Rouen. Il est compétent pour assurer la valorisation des déchets de 162 communes, soit plus de 605 000 habitants.

Ainsi, il aménage, construit et exploite les équipements nécessaires à la mise en place du schéma global de valorisation des déchets en vigueur pour ces communes.

Le Smédar dispose sur l'écopôle d'une unité de valorisation énergétique, d'un centre de tri des déchets recyclables, d'unités de traitement des mâchefers et des encombrants. Par ailleurs, les plateformes de compostage réceptionnent et valorisent les déchets verts.

Au total, près de 500 000 tonnes de déchets sont traités chaque année.



SMÉDAR
 40, boulevard de Stalingrad
 CS 90 213
 76121 Grand-Quevilly CEDEX
 Tél. : 02 32 10 26 80
 E-mail : contact@smedar.fr
 Site : www.smedar.fr